



Saint-Quentin en Yvelines, le 04 mars 2020

Madame, Messieurs les Directeurs,

L'alliance CFDT-CFTC tient en tout premier lieu à vous remercier de votre présence sur le site de Saint-Quentin en Yvelines.

Un nouvel accueil, fruit de la modernisation des services publics, va être mis en place et fait l'objet de nombreuses inquiétudes de la part de la plupart des agents des Finances des Yvelines, quant à leur avenir :

En effet, le nouveau réseau de proximité est un des sujets qui provoque le plus de questions de la part de nos collègues tant l'avenir de ce projet semble flou. Les réponses des communes tardent à venir, dans les Yvelines ne donnant pas de visibilité aux services impactés.

L'alliance CFDT-CFTC a d'ailleurs rappelé fermement, lors du GT du 21 février 2020, son opposition à ce projet de détricotage du maillage territorial de la DGFIP. Elle a condamné une approche essentiellement budgétaire qui conduit à mettre en place des structures dont la pérennité est loin d'être assurée. Nous avons également insisté sur les grandes difficultés que ne manqueront pas de rencontrer les agents dont les services seront supprimés, fusionnés ou transférés, et demandons donc que l'administration se montre exemplaire dans l'accompagnement des agents.

De tous ces changements, les agents sont inquiets et ils vous en auraient très certainement fait part si d'avantage de temps d'échange avait été prévu; nous ne sommes que les porte-paroles d'agents fatigués par les sous-effectifs qui règnent dans tous les services, rendant leur mission de plus en plus difficile à accomplir, fatigués des réformes successives et parfois contradictoires, que ce soit pour l'exercice de leur travail ou l'accomplissement de leur carrière professionnelle. Ce trop-plein d'incertitudes, l'alliance CFDT-CFTC tient à vous le signaler, finira par décourager les plus consciencieux des agents qui sont pourtant la force de notre direction.

L'alliance CFDT-CFTC continuera à demander de la visibilité pour les agents concernés et s'opposera à toute mobilité forcée. Le choix des services transférés doit se faire dans l'intérêt des territoires concernés, mais aussi du fonctionnement des services de la DGFIP et dans le respect des attentes des agents sous peine de voir cette opération d'aménagement du territoire échouer.

Pour terminer cette déclaration, l'alliance CFDT-CFTC ne pouvait pas ne pas aborder le sujet des retraites, quelques jours après le choix du gouvernement d'utiliser l'article 49-3 de la Constitution pour interrompre le débat parlementaire. L'alliance CFDT-CFTC condamne ce choix du gouvernement qui prend la responsabilité de nier le dialogue démocratique et le besoin de justice sociale. Toute la population est concernée par le sujet et il mérite d'être débattu largement.



**FINANCES
PUBLIQUES**



Le Premier ministre a déclaré vouloir présenter un projet de loi intégrant des amendements. Pour l'alliance CFDT-CFTC, cela ne garantit en rien qu'ils visent la justice sociale.

Ainsi, les amendements portant sur les 4 critères de pénibilité (manutentions de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques et risques chimiques) ne sont pas repris par le gouvernement. De même, la clause de sauvegarde qui garantit que le nouveau système ne sera pas défavorable par rapport à l'ancien, particulièrement pour les agents des Fonctions publiques peu primés, n'est pas non plus reprise.

L'alliance CFDT-CFTC croit néanmoins qu'il faut continuer à améliorer le texte au Sénat dans les semaines qui viennent, comme dans la conférence de Financement.

Les représentants CFDT-CFTC de la DDFiP des Yvelines.